

# **PROGRAMME CONJOINT DMV-MSc**

## **HISTORIQUE**

Un groupe de travail a été formé à l'automne 2006 à la demande du Comité des programmes (dél. CPROG-33-4, 29 septembre 2006).

Ce groupe était composé de MM. Christian Bédard, Mario Jacques, Jean-Pierre Lavoie, Jacques G. Lussier et André Vrins.

Le mandat de ce groupe de travail consistait à évaluer la faisabilité de mettre sur pied un programme conjoint DMV-MSc ou une double diplomation DMV-MSc, afin d'augmenter l'intérêt de nos diplômés pour les programmes de recherche de 2<sup>e</sup> cycle.

Trop peu d'étudiants de 1<sup>er</sup> cycle entreprennent une maîtrise après leur DMV. Il y a cependant un besoin d'expertise en recherche. Les étudiants du programme DMV possèdent pourtant un bon niveau de préparation et certains pourraient tirer profit des projets d'été ou des cours tout au long de leur programme DMV.

# **PROGRAMME CONJOINT DMV-MSc**

## **RECOMMANDATION**

Au terme de leurs travaux, la double diplomation DMV-MSc a été retenue, considérant le travail requis, afin de créer un nouveau programme conjoint.

De plus, la double diplomation se révèle beaucoup plus simple à gérer et offre une plus grande flexibilité.

Il nous a été démontré que la double diplomation MD-MSc a remporté un véritable succès.

Le présent document a été présenté au

- Comité des études supérieures du 29 août 2007
- Comité des programmes du 25 septembre 2007
- Conseil de Faculté du 20 décembre 2007
- Assemblée de Faculté du 31 janvier 2008

# PROGRAMME CONJOINT DMV-MSc

## CLIENTÈLE VISÉE

- L'étudiant détenant un baccalauréat (90 crédits) et étant inscrit au programme de Doctorat en médecine vétérinaire (DMV) de l'Université de Montréal peut réaliser un programme de maîtrise (MSc) parallèlement à son programme de DMV.
- L'étudiant provenant du collégial peut également s'inscrire à la maîtrise après avoir terminé les deux premières années du programme de DMV (87 crédits).
- Plusieurs variantes possibles ...

# **PROGRAMME CONJOINT DMV-MSc**

## **PROGRAMME**

À la Faculté de médecine vétérinaire, la maîtrise en sciences vétérinaires, de la modalité avec mémoire, offre les options suivantes :

- Biomédecine
- Épidémiologie
- Hygiène vétérinaire et innocuité des aliments
- Médecine des animaux de laboratoire
- Microbiologie
- Pathologie
- Pharmacologie
- Reproduction
- Sciences cliniques

# **PROGRAMME CONJOINT DMV-MSc**

## **STRUCTURE DU PROGRAMME**

Il s'agit d'un programme de 45 crédits répartis de la façon suivante : 4 crédits de cours obligatoires, 3 crédits de cours à option, 2 crédits de cours au choix, 24 crédits de recherche et 12 crédits de rédaction de mémoire.

- Les cours obligatoires sont

MMV 6675Z – Séminaires de recherche – 2 crédits

MMV 6670 – Communication scientifique vétérinaire – 2 crédits

- Les cours à option et au choix sont

PAA 6616 – Problèmes en sciences biomédicales 1 – 3 crédits

MMV 6611 – Problèmes en sciences biomédicales 2 – 3 crédits

# **PROGRAMME CONJOINT DMV-MSc**

## **PROGRAMME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES**

- Les «Séminaires de recherche» ont lieu le midi ou à 16 heures selon l'option, et ce, durant l'automne et l'hiver.
- Le cours «Communication scientifique vétérinaire» est donné les vendredis de 13 h 30 à 16 h 30 chaque automne.
- La recherche est réalisée principalement durant les trois premiers trimestres d'été, c.-à-d. les étés entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> année, entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> année et entre la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> année de DMV.
- Le quatrième trimestre d'été (entre la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> année du DMV) est utilisé afin de compléter la rédaction et le dépôt du mémoire de maîtrise.

# **PROGRAMME CONJOINT DMV-MSc**

## **PROCÉDURES D'ADMISSION**

L'étudiant intéressé doit, dans un premier temps, identifier un directeur de recherche, parmi les professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire, qui accepterait de superviser un projet de recherche adapté à ce programme et qui sera réalisé sur plusieurs étés consécutifs.

À la Faculté, nous retrouvons une multitude de centres, groupes, chaires et réseaux de recherche. Afin de connaître les principaux sujets de recherche en cours dans nos laboratoires, nous vous invitons à consulter le site téléaccessible à l'adresse <<http://www.medvet.umontreal.ca/RetD/UnitesRecherche.html>>.

Une demande d'admission à la maîtrise doit alors être soumise au Registrariat, idéalement avant le 1<sup>er</sup> février de la première année du programme de DMV.

# PROGRAMME CONJOINT DMV-MSc

## FINANCEMENT

Les bourses suivantes sont octroyées par voie de concours et selon la disponibilité budgétaire :

- Bourse spéciale de 1 000 \$ pouvant être obtenue pendant un maximum de trois fois permettant de couvrir une partie des frais de scolarité associés au programme de maîtrise, provenant du compte des frais indirects.
- Bourse d'été de 5 000 \$ pour les étudiants inscrits à ce programme, provenant
  - du Fonds du centenaire de la Faculté (maximum de trois fois)
  - du Fonds Lucie Besner (non renouvelable)
  - de l'entente de financement étudiant de la Faculté des études supérieures et postdoctorales-FÉSP (non renouvelable)
- Bourse d'été\* :
  - du Fonds de la recherche en santé du Québec-FRSQ (non renouvelable)
  - des Instituts de recherche en santé du Canada-IRSC (non renouvelable)

Il est également possible d'obtenir une bourse d'été auprès de son directeur de recherche.

---

\* L'étudiant est non éligible à la bourse de recherche de 1<sup>er</sup> cycle du Conseil de recherches en sciences naturelles et génie du Canada-CRSNG.

# PROGRAMME CONJOINT DMV-MSc

## RENSEIGNEMENTS

- Sylvain Quessy  
Vice-doyen à la recherche et aux études supérieures  
poste 8398, sylvain.quessy@umontreal.ca  
Direction de la Faculté, local 1106-2 du pavillon principal
  
- Micheline St-Germain ou Diane Rodier  
Techniciennes en gestion des dossiers étudiants  
poste 8520, micheline.st.germain@umontreal.ca  
poste 8607, diane.rodier@umontreal.ca  
Secrétariat aux affaires étudiantes, local 1111 du pavillon principal